



association
Ecoparc

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Faubourg du Lac 5, CP 2206
CH-2001 Neuchâtel
+41 32 721 11 74, www.ecoparc.ch, info@ecoparc.ch

ÉDITORIAL

L'année 2019 a vu la montée en puissance des thématiques environnementales lors des élections fédérales. La prise de conscience est maintenant réelle. C'est donc le moment de passer à la concrétisation du développement durable à tous les niveaux dans le but d'atteindre la durabilité !

Dans ce contexte, toute l'équipe de l'Association Ecoparc, qui œuvre en précurseur dans ce domaine depuis près de vingt ans, a pu consolider son rôle en tant qu'organisation à but non lucratif au service du bien commun.

Ainsi, qu'il s'agisse de durabilité dans les domaines de l'urbanisme, de la gestion d'entreprise (en particulier les PME grâce au label EcoEntreprise par exemple), de l'alimentation, de la mobilité, ou des zones industrielles, l'Association Ecoparc se trouve aujourd'hui en bonne posture pour poursuivre sa mission d'intégration des enjeux de durabilité dans les différents secteurs de la société et de l'économie. L'augmentation constante du nombre de mandat vient renforcer notre motivation à continuer dans ce sens... surtout en 2020, l'année des 20 ans de notre Association !

Nicole Decker, Présidente

L'ASSOCIATION

Ecoparc est une association apolitique, à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Active depuis bientôt 20 ans, son objectif est de favoriser l'intégration du développement durable dans l'environnement construit. Pour cela elle travaille sur 2 axes : **Centre de compétence** et **Carrefour d'information**.

LE COMITÉ

Coquillat Fabien, Decker Nicole (Présidente), Erb Mathieu (Trésorier), Freiburghaus Isabel, Gaillard Christine, Haenni Patrick (Secrétaire), Kurth Laurent, Marthaler François, Rey Emmanuel, Rumley Pierre-Alain.

L'ÉQUIPE (DE GAUCHE À DROITE)



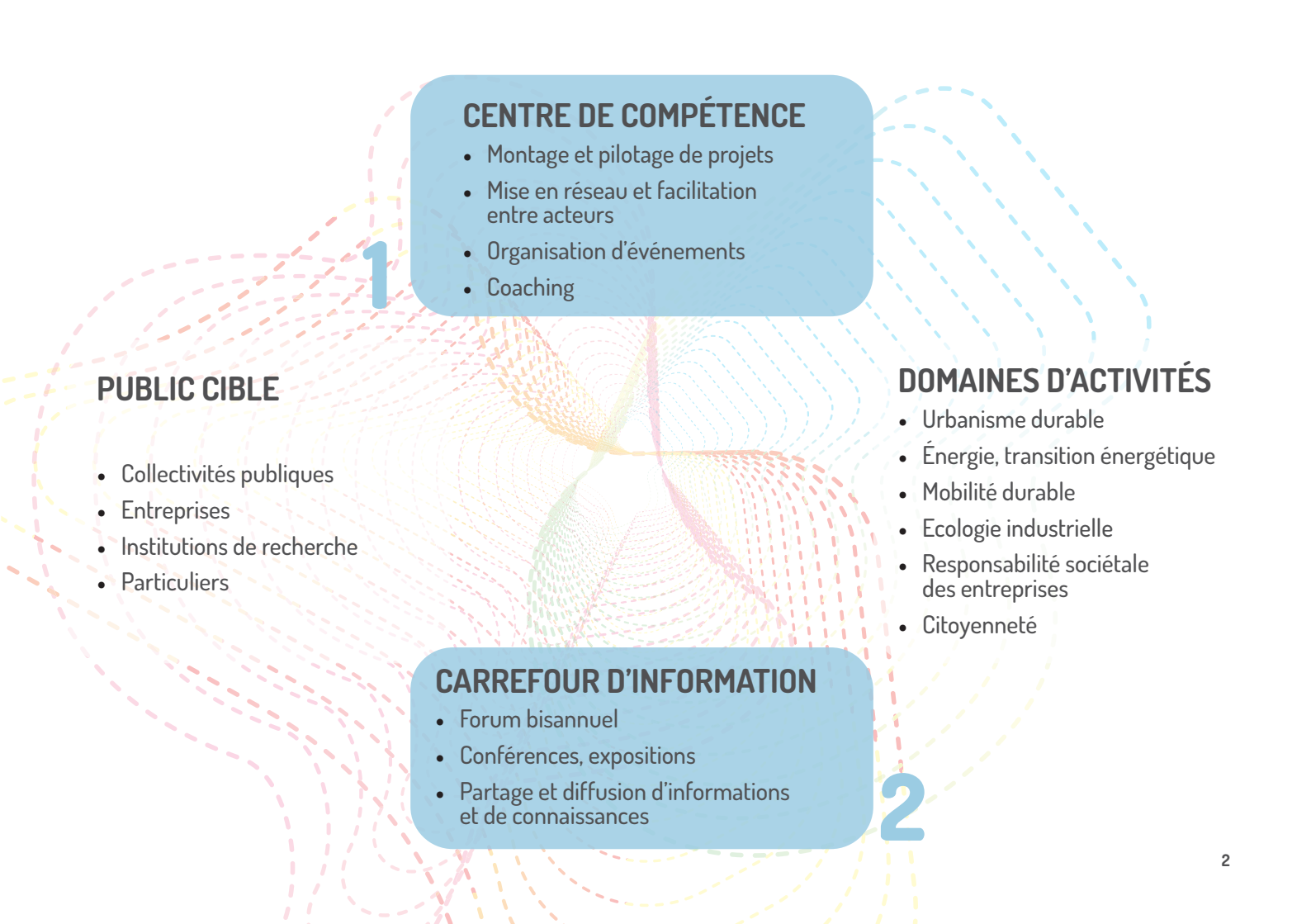
Leila Pamingle, directrice

Kimberley Mees, cheffe de projets

Danièle Verguet, responsable administration

Aude Boni, cheffe de projets

En 2019, l'équipe a eu la chance de bénéficier pendant quelques mois des compétences de **Susana Limao** et **Bianca Franchi**, collaboratrices dans le cadre d'un partenariat BNF.



1

CENTRE DE COMPÉTENCE

- Montage et pilotage de projets
- Mise en réseau et facilitation entre acteurs
- Organisation d'événements
- Coaching

PUBLIC CIBLE

- Collectivités publiques
- Entreprises
- Institutions de recherche
- Particuliers

DOMAINES D'ACTIVITÉS

- Urbanisme durable
- Énergie, transition énergétique
- Mobilité durable
- Ecologie industrielle
- Responsabilité sociétale des entreprises
- Citoyenneté

CARREFOUR D'INFORMATION

- Forum bisannuel
- Conférences, expositions
- Partage et diffusion d'informations et de connaissances

2

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONFÉRENCE ANNUELLE

L'assemblée générale 2019 s'est tenue le 28 mai dans les locaux de Schwab System AG, partenaire de l'Association Ecoparc, à Gampelen.

Après quatre années passées à la présidence de l'association, Mme Anne-Marie Van Rampaey et M. Suren Erkman ont souhaité remettre leur mandat de co-présidence. En cadeau de départ, les co-présidents ont décidé de soutenir la grève des femmes du 14 juin en offrant cette journée aux collaboratrices de l'Association Ecoparc afin qu'elle puissent être dans la rue ce jour-là. Les membres et le comité ont chaleureusement remercié Mme Van Rampaey et M. Erkman pour leur contribution au développement de l'association durant ces quatre années.

L'Association Ecoparc a eu ce jour-là le grand plaisir d'élire sa nouvelle Présidente, Mme Nicole Decker, Cheffe de l'Office cantonal du Logement à l'État de Neuchâtel. Particulièrement investie dans les problématiques de pénurie de logements et le vieillissement de la population, elle prône le développement de quartiers durables qui privilégient densité, mixité fonctionnelle, sociale et générationnelle, et aime servir d'articulation entre le privé et le public. Elle se réjouit de contribuer au développement de notre association qui, comme elle le relève, a de plus en plus de sens et donc d'utilité de par l'actualité!

Traditionnellement, l'association organise une conférence publique après la partie officielle de son Assemblée générale. A l'issue de celle-ci de nouveaux arrivants sont donc venus grossir les rangs du public pour assister à la conférence donnée par Leila Schwab. Leila Schwab fait partie de la 4^{ème} génération de la famille qui gère et développe les entreprises du groupe Schwab System, qui fêtera bientôt 75 ans d'existence et est actif dans le domaine de la construction bois. Mme Schwab a terminé son doctorat en management en 2017 et à côté de ses activités dans le groupe Schwab, elle est chargée d'enseignement à l'Université de Neuchâtel.

Sa conférence COMMENT RÉDUIRE LE RISQUE DE FAILLITE LORSQUE SON ENTREPRISE TRAVERSE UNE PÉRIODE DE CROISSANCE INTENSE? présentée comme un voyage guidé par la prise de décisions qui tiennent compte conjointement des facteurs d'efficacité, sociaux et de responsabilité environnementale, a enthousiasmé les participants. Nous avons ensuite eu la chance de pouvoir visiter les ateliers, guidé-e-s par Pascal Schwab, Directeur, avant de nous retrouver autour d'un apéritif dinatoire qui a clôturé cette soirée.



FORUM.19

«Vers une architecture modulaire? Bâtir en systèmes pour une société en transition», le Forum Ecoparc 2019 a réuni environ 120 personnes le vendredi 6 septembre, à l'auditorium de Microcity à Neuchâtel.

Partenaires officiels association Ecoparc



Avec le soutien de



Partenaires médias

TRACÉS

Partenaire académique



Cette 10^{ème} édition a permis aux participantes, principalement des chercheurs, praticiens, investisseurs privés et responsables de collectivités publiques, de bénéficier d'un tour d'horizon des enjeux, solutions et dernières expériences liés aux besoins changeants de notre société en transition.

- Fabien Coquillat, Architecte-urbaniste, Ville de Neuchâtel
- Matthias Argmengaud, Architecte et urbaniste, membre fondateur AWP, Paris
- Prof. Pascal Gontier, Architecte, fondateur Atelier Pascal Gontier, Paris
- Raffael Graf, associé Bauart
- Guillaume Pujol, Architecte, Toulouse

Ils ont partagé leurs recherches afin de permettre aux participants de découvrir le foisonnement de démarches innovantes qui caractérise l'architecture modulaire, qui associe notamment les principes de la pensée en systèmes, les méthodes du design intégré, les techniques numériques de préfabrication et la valorisation accrue des ressources locales.

La matinée a été principalement consacrée aux approches thématiques et l'après-midi a permis d'explorer des démarches exemplaires en France comme en Suisse.

Les actes du forum ont fait l'objet d'un feuillet à part dans la Revue Tracés de novembre, disponibles sur notre page internet, ainsi que le programme et les photos de la journée.

<https://www.ecoparc.ch/forum-19>.

Les interventions ont été faites par des conférenciers reconnus pour leurs qualités oratoires et l'originalité de leurs travaux :

- Prof. Emmanuel Rey, EPFL et associé Bauart
- Dr Marie-Paule Thomas, sociologue-urbaniste
- Prof. Thomas Jusselme, HEIA-FR et EPFL
- Dr Dimitri Toubanos, Maître de conférence et chercheur (ENSA Paris)

REMAD

Créer un espace de rencontre et d'échange facilitant l'intégration du développement durable au sein des entreprises et des collectivités publiques, tel est l'objectif du Réseau du Management Durable (REMAD).

Depuis 2002, le réseau du management durable (anciennement SMENE puis RMD) a réuni plus de 500 entreprises et personnes concernées autour des thématiques comme la responsabilité sociale des entreprises (RS), l'écologie industrielle, la transition énergétique en entreprise ou le photovoltaïque.

Depuis 2015, le REMAD a permis de lancer et de soutenir une nouvelle dynamique dans le domaine de l'écologie industrielle dans l'Arc jurassien avec la participation notamment à la création d'un guide d'écologie industrielle et territoriale et la création du réseau **PALME Romandie** (www.palme-romandie.ch) qui vise à soutenir les entreprises et les collectivités publiques désireuses de développer leurs zones d'activités de manière durable.

Le REMAD a poursuivi sa dynamique d'échange autour de la transition énergétique, en organisant le 22 octobre 2019, un Lunch Énergétique en partenariat avec l'agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) et la Fondation Internationale du film sur l'énergie de Lausanne (FIFEL).

PLATEFORME MOBILITÉ DURABLE DES ENTREPRISES NEUCHÂTELOISES

Cette plateforme, mise en place en 2014, a pour objectif de favoriser les échanges et le développement de solutions communes au niveau de la mobilité professionnelle des entreprises présentes en Ville de Neuchâtel et environs.

Elle est pilotée par l'Association Ecoparc, qui organise des rencontres inter-entreprises et institutionnelles et propose des sujets d'actualité ainsi que des pistes de réflexion.

Les 10 entités adhérentes (*) ont ainsi eu l'occasion, lors de la première séance, de (re)découvrir le projet *Covoiturage arc jurassien* avec ses dispositifs visant à promouvoir le covoiturage pour se rendre de son domicile à son travail ainsi que *routeRANK*, spin-off de l'EPFL dont le cœur d'activité est la planification d'itinéraires.

Lors de la seconde réunion, une réflexion commune sur une campagne de promotion du vélo, électrique ou non, a été lancée. Les participant-e-s ont également pu bénéficier de l'expertise de Daniel Lacharm de l'OFS, qui a fait un tour d'horizon des concepts d'émission, d'intensité et d'empreinte de gaz à effet de serre.

(*) Par ordre alphabétique : BCN, CPLN, CSEM, EPFL-Microcity, HE-Arc, Johnson & Johnson, Philip Morris, Takeda, Université de Neuchâtel, Ville de Neuchâtel.

URBANISME DURABLE

URBAINE

Depuis 2013, Urbaine.ch est une expérience innovante et pionnière pour le canton de Neuchâtel et la Suisse romande.

Définie comme une plateforme de dialogue orientée vers les citoyens urbains du canton de Neuchâtel, elle vise la valorisation des grands projets d'urbanisme durable. Son ambition est de développer une véritable culture de l'urbanisme durable et de créer des ponts entre tous les acteurs concernés par la ville : usagers, décideurs, techniciens et investisseurs.

Après 7 ans d'existence le projet s'est fait connaître du public neuchâtelois en démultipliant les espaces de rencontre aussi bien sur la toile, sur le terrain des grands projets ou encore lors de conférences-débats conviviales et ouvertes à tous/tes. En chiffres, cela représente 17 projets urbains remarquables valorisés, 2 promenades numériques sur la durabilité et les énergies, 11 événements sous forme de visites guidées, de tables rondes ou encore de conférences-débats. Au total 64 vidéos avec plus de 4200 vues sur YouTube et plus de 1800 « suiveurs » sur les réseaux sociaux.

2019 a été l'occasion de tester une nouvelle communication sur les réseaux sociaux LinkedIn et Facebook avec une dynamisation de plusieurs publications par semaine. Ce qui a permis une augmentation notable du nombre d'abonnés sur les deux plateformes. Un événement fédérateur autour de la réhabilitation de la friche industrielle de l'ancienne fabrique de montre Zodiac,

au Locle, a été réalisé en septembre. L'événement a réuni plus de 70 personnes autour des discussions tant architecturales, de la réhabilitation de haute qualité dans un contexte patrimonial, que liées aux questions des logements pour les aînés avec une présentation par la Cheffe de l'Office cantonal du logement.

www.urbaine.ch



BOX TON LUNCH

Près de trois-quarts des Suisses prennent leur repas de midi à l'extérieur, selon une étude récente de la Confédération. Si certains emmènent leur repas cuisiné au travail, d'autres optent pour un lunch à l'emporter dont l'assiette, les couverts et les bouteilles en plastique finissent en quantité industrielle à la poubelle.

Pour limiter ce gaspillage ordinaire, la Ville de Neuchâtel, en collaboration avec Gastroneuchâtel et l'Association Ecoparc, a lancé une campagne pour encourager l'usage de contenants réutilisables.

Ce projet a bénéficié du soutien de la Confédération (Office fédéral du développement territorial) dans le cadre du Programme d'encouragement au développement durable, dont la thématique 2018 était la Consommation durable.

Cette action vise à sensibiliser les clients des restaurants et take-aways du centre-ville à apporter leur propre récipient ou à utiliser les systèmes de consigne proposés. Chaque repas commandé dans un établissement partenaire et consommé dans un récipient réutilisable ou consigné donne droit à un point à coller sur une carte. Laquelle, une fois remplie, permet de gagner une boîte repas Monbento, objet à la fois séduisant et durable.

Plus d'une vingtaine de restaurateurs neuchâtelois ont déjà rejoint le réseau Box ton lunch et reçu un kit avec du matériel

promotionnel pour encourager leurs clients à apporter leur propre contenant.

En parallèle, les Neuchâtelois-e-s ont pu participer à des cours de cuisine pendant leur pause de midi ainsi que prendre part à des ateliers « zéro déchet ».

Bien que cette action ait été principalement menée sur 2019, le site continuera d'exister et des actions seront encore ponctuellement proposées pour maintenir l'attention sur le sujet des plastiques à usage unique.

<https://www.boxtonlunch.ch>



NEUCHÂTEL-LITTORAL-DEMAIN.CH

Lancé en 2019 par l'Association Ecoparc, ce site soutenu par les 10 communes de la Communauté urbaine du Littoral neuchâtelois (COMUL) et le CPLN notamment, souhaite valoriser les multiples initiatives déjà existantes et à venir en matière de développement durable sur le Littoral neuchâtelois.

A l'image du film emblématique « Demain », notre région est déjà très active pour prendre en main son avenir et son environnement. De nombreuses associations et initiatives citoyennes positives existent et se développent pour y contribuer.

L'Association Ecoparc a souhaité mettre ces initiatives locales et leurs instigateurs-trices à l'honneur. Il est important de les faire connaître et les valoriser afin que les citoyens et citoyennes qui le désirent puissent rejoindre ces beaux projets ou s'en inspirer pour en créer de nouveaux ou les reproduire.

Neuchatel-littoral-demain.ch recense ces initiatives liées au développement durable sous forme de liste et d'une carte interactive.

Un vlog (blog vidéo) a également été lancé. Nous avons proposé que les premières vidéos fassent l'objet d'un concours adressé à des étudiants. Le CPLN a relevé le défi et accepté de participer en proposant cette première édition à ses étudiants en médiamatique. Ces jeunes ont pris à cœur de dénicher des initiatives durables et de les présenter dans un video-reportage.



Ce sont Thoma Barben et Théo Matthey-Junod qui ont remporté le premier prix de CHF 1'000.- remis par le CPLN avec leur vidéo sur l'association Sorbus.

Ce site continue de vivre aujourd'hui. Toutes les initiatives à but non lucratif et non prosélytiques destinées à favoriser le développement durable au sens large sur le territoire de la Région Neuchâtel Littoral sont les bienvenues. Envoyez-nous vos coordonnées et une explication sur vos activités, ou une petite vidéo si vous en avez une! Envoyer à Info@ecoparc.ch ou sur www.neuchatel-littoral-demain.ch.

PRIX ENVIRONNEMENT PMP SA ÉDITION 2019

Pour la deuxième année consécutive, l'entreprise Philip Morris Products S.A., basée à Neuchâtel, a confié à l'Association Ecoparc un mandat d'accompagnement pour le montage et le suivi du prix environnement PMP.

Concrètement, il s'agit d'un prix de CHF 20'000.- que Philip Morris offre pour la réalisation de projets pour l'environnement au sens large et portés par des Neuchâtelois. Ecoparc s'est chargée de mettre en place un jury de représentants et d'experts du territoire afin d'évaluer les projets. Elle a guidé l'entreprise pour définir les contours et le règlement de son prix, ainsi que pour l'organisation des sessions de rencontre du jury. Via une communication appuyée au sein de son réseau, l'Association a reçu 13 candidatures de grande qualité, traitant de la biodiversité, de l'énergie, de la mobilité, des déchets ou encore de l'économie circulaire. Tous les dossiers ont été exposés lors de la cérémonie de remise du prix, où l'ensemble des participants a été convié pour permettre un réseautage et la réalisation d'un maximum de projets.

Pour l'édition 2019, c'est l'association PurLac qui a remporté le prix pour la création de plaques d'égout « Ici commence le lac » et ses actions de sensibilisation sur l'importance de préserver le lac et ses rives.



10^e édition de PurLac: « Ici commence le lac »

Projet

- ❖ Définir avec le Parlement des jeunes et le Conseil des Jeunes de la ville de Neuchâtel des slogans pour éviter de mettre des déchets dans les grilles d'égout
- ❖ Déterminer un concept de communication pouvant toucher leurs pairs
- ❖ Réaliser le marquage près des grilles d'égout
- ❖ Relayer l'information auprès des différentes écoles, HES et Universités en ville de Neuchâtel
- ❖ Vernissage pour le grand public



SITE DES SAIGNOLES AU LOCLE

Initiée en 2015 par l'Association Ecoparc, la démarche qui associe la Ville du Locle et les entreprises Johnson & Johnson, Cartier Joaillerie, Jabil et Audemars Piguet, s'est poursuivie en 2019 avec un nouveau mode de gouvernance. Si jusqu'alors la démarche a été portée par les autorités cantonales, dans un premier temps, puis communales, elle est maintenant financée par tous les acteurs participants.

Lors des premières analyses de terrain sur les besoins et les potentiels de synergies, les grandes thématiques qui étaient ressorties, et qui restent aujourd'hui encore d'actualité, sont :

- la mobilité ;
- l'animation de la zone (notamment avec l'aménagement d'un espace commun) ;
- les services pouvant être mutualisés (ex : sûreté, déneigement, entretiens extérieurs).

L'année 2019 a permis la concrétisation d'un grand dossier de mobilité. Les entreprises ont pu négocier de concert auprès du service cantonal des transports pour obtenir une nouvelle ligne de bus reliant le site à la gare. Cette ligne de bus remplacera finalement deux navettes privées que finançaient auparavant les entreprises Cartier et Johnson & Johnson chacune de leur côté. Les entreprises se sont alliées au pot commun entre État et Ville pour financer les trois années d'essai. Voici un bel exemple de collaboration privé/public et d'application d'écologie industrielle !

Une nouvelle ligne de bus au Locle



PAR SYLVIA FREDA

🗨 Réagir à cet article

TRANSPORT Une nouvelle ligne de bus relierait les Saignoles au centre-ville du Locle. Une demande de crédit d'exploitation pour une durée de trois ans d'essai a été acceptée à l'unanimité mercredi soir par les membres du conseil général.

extrait ARCINFO du 14.11.2019

L'Association Ecoparc a accompagné l'ensemble des réflexions, produit les rapports et facilité cette démarche d'écologie industrielle et territoriale.

<https://www.ecoparc.ch/ecologie-industrielle-au-parc-d-activite-des-saignoles>

PHR ECONOMIE – MISE EN ŒUVRE ET CYCLE DE VALORISATION

arcjurassien.ch et le RVAJ, en partenariat avec les acteurs régionaux (ADAEV, ADNV, RUN, ARJB, CEP, FRIJ), ont saisi l'opportunité en 2017 du PHR Economie (Programme pilote Territoire d'action Economie) pour déployer une démarche structurante et concertée ayant pour objectifs généraux de capter davantage de revenus dans l'Arc jurassien et d'équilibrer économie productive et économie résidentielle/présentielle.

Dans ce cadre, l'Association Ecoparc s'est vu confier la responsabilité d'une action de recherche qui concerne les réflexions en rapport aux modes de gouvernance et de gestion au sein des zones d'activités. Il s'agit de l'action 2.4 intitulée Zones d'activités du futur, situées chacune dans un canton de l'arc jurassien:

- La zone d'activités de la Communance à Delémont (JU) ;
- La zone d'activités de la Clé à Saint-Imier (BE) ;
- La future zone d'activités du Chillou à Val-de-Ruz (NE) ;
- La future zone d'activités de Verdan à Yverdon-les-bains (VD).

La mise en réseau des acteurs en charge de la gestion de ces sites et des responsables des entreprises de ces zones a permis une première analyse d'écologie industrielle et territoriale. Les besoins et les potentiels de synergie (mobilité, animation, énergie, etc.) ont ainsi pu être identifiés et priorités.

L'objectif de cette expérimentation était de mettre en place une

gestion globale et concertée des zones d'activités économiques, permettant d'une part d'activer des démarches collaboratives interentreprises et, d'autre part, de renforcer les synergies avec les collectivités et la population locale.

Les actions se sont concrétisées en 2019 par la rédaction de chartes de zones pour Chillou et Verdan. En août, la commune de Saint-Imier a initié sa démarche d'écologie industrielle et territoriale lors d'un atelier participatif qui a réuni une vingtaine d'acteurs liés à la zone de la Clé (entreprises, élus, responsables techniques). Le modèle de gouvernance de zone proposé a reçu un bon accueil et la démarche va se poursuivre en 2020 avec un accompagnement par l'Association Ecoparc.

Au mois de novembre l'ensemble des acteurs liés aux sous-projets PHR: la Fondation rurale interjurassienne, l'Association Ecoparc, le Réseau urbain neuchâtelois, la Chambre d'économie publique du Jura bernois et l'Institut du Management des villes et du territoire (IMVT), ont effectué un cycle de valorisation et de diffusion des résultats dans les quatre cantons. Un événement de clôture le 4 décembre à Bienne a appuyé quant à lui davantage sur les perspectives et les suites à donner, avec une emphase sur le renforcement du commerce de détail. Les rapports et la revue de presse de ces événements sont disponibles sur le site d'arcjurassien et sous la rubrique projet de l'association Ecoparc.

<https://www.ecoparc.ch/phr>

PALME ROMANDIE

Relié au Réseau international PALME (présent en France, Québec et Wallonie), le réseau PALME Romandie a été lancé en 2018 et connecte peu à peu les différents acteurs des zones industrielles de Suisse via de l'information et la mise à disposition d'outils concrets destinés à la mise en place d'une gestion durable de ces territoires.

L'année 2019 a été marquée par l'organisation, le 7 mars, d'un colloque sur la thématique de « la gouvernance dans les zones d'activités ». Les différentes interventions de M. Joël Monti, Directeur Association Nationale PALME, M. Thibault Lacheteau, directeur général de Noveos Gestion, Mme Shayma Shaban, cheffe de projets, FTI, M. Patrick Blatter, responsable développement économique de la Ville de Sierre et Mme Aude Boni, cheffe de projet Association Ecoparc, ont permis aux nombreux participants d'échanger et d'identifier des pistes concrètes pour la mise en place d'une démarche de gouvernance dans leurs zones.

La thématique de la gestion durable des zones d'activités commence à prendre de l'ampleur au sein des territoires et se manifeste par des interventions de plus en plus régulières de notre Association dans différents colloques et conférences. D'ailleurs à ce titre, M. Suren Erkman a été intervenant dans le cadre du colloque québécois sur le développement industriel et les écoparc d'activités. Les projets qui découlent de l'expertise de

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

l'Association Ecoparc en écologie industrielle sont également de plus en plus nombreux (El Saignoles, PHR Economie, Fontaines,...)

www.palme-romandie.ch

Publications :

Alter-urbanisme: réparer la ville ou changer la société. Conseil Français des urbanistes, 2018, p 116 L'écologie industrielle, une solution alternative pour redynamiser l'économie des territoires ?



RVAJ - LE RÉSEAU DES VILLES DE L'ARC JURASSIEN

Le programme Énergie du RVAJ a l'ambition de profiler l'Arc Jurassien comme région phare par rapport aux questions énergétiques. Les actions déployées dans ce programme tendent à rapprocher les communes impliquées de la société à 2000 watts.

La vision d'une société à 2000 watts est une vision ambitieuse. Elle part du constat d'une répartition inégale des ressources globales. Les pays occidentaux consomment trois fois plus d'énergie que la moyenne mondiale. Vivre dans une société à 2000 watts impliquerait donc une baisse d'un facteur 3 de nos besoins en énergie afin d'atteindre cette moyenne, mais aussi une réduction des émissions de CO₂ d'un facteur huit. Atteindre cette vision nécessite la mise en place rapide d'un panel d'actions ciblées et efficaces. Partager les expériences et mutualiser les ressources est un moyen d'accélérer ce processus.

Après deux étapes fructueuses, les communes membres ont bouclé la troisième étape, de 2016 à 2019, impliquant les communes de Bienne, Delémont, Porrentruy, Le Locle, Moutier, Neuchâtel, Orbe, Saint-Imier, Sainte-Croix et Tramelan.

Sur base aux actions sur les éclairages publics, les installations photovoltaïques, les assainissements des bâtiments publics et les consommations des gros consommateurs (STEP, piscines, patinoires) et échanges sur divers sujets liés à l'actualité énergétique, un bilan global a été réalisé.

Invitation à la conférence publique « zéro déchet : pourquoi et comment réduire nos déchets ? »

Comment réduire facilement le volume de nos poubelles au quotidien ?

Quels gestes adopter pour une consommation plus responsable ?

Une soirée pour vous aider à acheter les bons produits et bien les utiliser ensuite.



Réduire nos déchets est à la portée de tous. Découvrez comment cela peut être facile et ludique et lancez-vous dans l'aventure !

Cette manifestation est proposée dans le cadre de la coopération que Delémont entretient au sein du Réseau des Villes de l'Arc Jurassien, qui regroupe les communes de Bienne, Sainte-Croix, Le Locle, Moutier, Neuchâtel, Saint-Imier, Orbe, Porrentruy et Tramelan dans

A la suite de la première conférence sur le thème du « zéro déchet » tenue fin 2018 à Orbe, les autres communes du RVAJ ont pu accueillir à leur tour cette action à destination du grand public. Ce cycle de conférence a été réalisé en partenariat avec ZeroWaste Switzerland (ZWS) qui a présenté « Quelques clefs pour tendre vers un mode de vie produisant moins de déchets » tandis qu'Ecoparc a présenté « Les pistes pour réduire les énergies grises qui se cachent derrière nos produits ».

Chacune de ces soirées a été un succès et a été bien relayée grâce à des articles dans les médias locaux.

<https://www.ecoparc.ch/rvaj>

COMPARATIF DES DIFFÉRENTES CERTIFICATIONS RSE EN VUE DE L'ACCÈS AUX MARCHÉS PUBLICS VAUDOIS

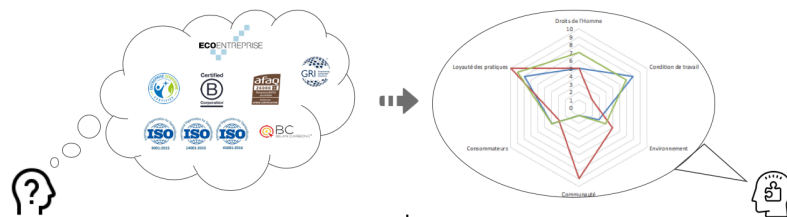
Les soumissionnaires doivent démontrer leur contribution au développement durable lors des procédures ouvertes d'appels d'offres publics. L'ISO 26000, qui est la norme internationale admise pour l'encadrement de la durabilité, n'est pas certifiante et dans ce contexte, on observe pléthore de certifications ou de labels qui en découlent.

Certains sont globaux, comme par exemple EcoEntreprise, et d'autres sont très spécifiques et d'autres organismes ont développé leur propre label ou certification du développement durable en entreprise. Ainsi comment savoir vers quels labels ou certifications se tourner ?

Aucune coordination n'existant, il est difficile de les comparer entre elles.

Le canton de Vaud a déjà mis en place depuis plusieurs années un barème de notation (DRUIDE N°1.2.3) des différentes certifications couvrant les principaux aspects du développement durable. Cependant, l'apparition de nouvelles certifications et labels exige une méthodologie d'évaluation, neutre et objective, qui permette de noter les nouvelles certifications et d'accompagner l'évaluation de celles à venir.

L'Association Ecoparc, au vu de ses compétences en matière de RSE, a développé, en se basant sur l'ISO 26000, une matrice d'évaluation pragmatique et exhaustive. Elle a également établi la liste des différentes certifications et labels en cours et évalué leur pertinence pour les accès aux marchés publics. Ce travail a permis la mise à jour du barème de notation pour l'État de Vaud.



Un outil pour **évaluer** une certification par rapport à une autre et **guider les PME** dans leur choix de démarche

CANTON DE GENÈVE : ACCOMPAGNEMENT DES MARCHÉS PUBLICS VIS-À-VIS DES CERTIFICATIONS

Face à l'augmentation de l'intérêt et aux exigences de qualité de la population, les organisations, et plus largement tous les distributeurs de biens et services, sont incités à être plus attentifs à leurs cycles de production et à communiquer sur leurs démarches de qualité. Les institutions publiques, avec le devoir d'exemplarité qui leur revient, sont sujettes à des exigences encore supérieures.

Dans le cadre des dépôts de dossier pour les marchés publics genevois, il est exigé de démontrer la contribution de l'entreprise au développement durable.

L'ISO 26000, qui est la norme internationale admise pour l'encadrement de la durabilité, n'est pas certifiante et dans ce contexte, on observe de plus en plus de certifications ou de labels qui en découlent.

L'apparition de nouvelles certifications ou labels demande souvent une réponse au cas par cas.

Les acheteurs sont également de plus en plus souvent confrontés à des questions isolées qui demandent une réflexion individuelle.

Avec la volonté de mutualiser et d'harmoniser les réponses, l'Association Ecoparc a développé, sous la forme d'une help desk, un accompagnement pour le canton de Genève.

E-INFOS

Notre e-Infos, qui paraît trimestriellement, est distribuée sous format électronique à plus de 2000 personnes. Elle recense et sélectionne pour vous les nouvelles pertinentes en matière de développement durable dans l'environnement construit et comporte des liens vers les sites internet et les publications d'intérêt.

EDUCATION 21

La fondation éducation21 est le Centre national de compétences et de prestations pour l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) en Suisse. Sous mandat des cantons, de la Confédération et de la société civile, éducation21 soutient la mise en œuvre et l'ancrage de l'EDD au niveau de l'école obligatoire et du secondaire II. Celle-ci propose l'organisation d'un réseau national des organismes travaillant avec les écoles pour l'enseignement au développement durable. En 2019, l'Association Ecoparc a choisi de suivre les activités du réseau et de s'y investir lors des séances nationales et romandes.

FORMATION DES COLLABORATRICES

La possibilité de suivre une formation de l'institut EDDEC (issu de HEC Montréal, Polytechnique Montréal et Université de Montréal) a été l'occasion pour les collaboratrices de l'équipe d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de l'économie circulaire.

Par ailleurs l'équipe continue de s'informer et d'accroître ses connaissances et compétences en participant à de nombreuses conférences, ateliers et autres formations.

Déjà expertes en **facilitation de projets**, nos cheffes de projet envisagent encore de développer leurs compétences dans ce domaine lors d'une formation intensive au printemps 2020.

IMAGINAIRES DES FUTURS POSSIBLES

Le théâtre de Vidy, la Fondation Zoein et l'UNIL ont débuté un cycle participatif impliquant 250 citoyens et représentants de la société civile que l'Association Ecoparc s'est engagée à suivre. Tout au long de la saison théâtrale, d'octobre 2019 à juin 2020, un cycle de rencontres réflexives et créatives autour du thème « Comment renouveler les imaginaires du futur face aux urgences climatiques ? » stimule le dialogue entre science et fiction, chercheurs, artistes et spectateurs, sous la conduite du philosophe Dominique Bourg, professeur honoraire à l'UNIL.

CRÉATION DU RÉSEAU ROMAND DE LA PARTICIPATION

Un Réseau Romand de la participation est en émergence. Ce réseau sera l'occasion de valoriser les acteurs actifs dans le domaine de la co-construction de la ville, en parallèle des institutions publiques. Les premières rencontres ont permis à ces différents acteurs de se rencontrer et de faire connaissance. L'Association Ecoparc a eu à cœur de s'impliquer dans cette démarche de création de réseau.

CHARTRE DU TEMPS

Le journal Le Temps a publié en octobre 2019, sa «charte de transition écologique». Cette charte, créée de manière participative, a comme objectif de faire vivre le débat politique qui a accompagné les élections fédérales.

Dans chaque canton romand, une participation citoyenne a pris place, animée par un journaliste et un expert cantonal des thématiques liées aux développement durable et c'est notre directrice Leila Pamingle qui a représenté le canton de Neuchâtel avec la thématique de la transition technologique.

Les débats et échanges ont permis la rédaction d'une vision déclinée en dix thèmes proposant à chaque fois 3 mesures d'actions concrètes.

<https://labs.letemps.ch/interactive/2019/charte-ecologique/>

INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES ET UNIVERSITÉ POPULAIRE

L'Association Ecoparc poursuit sa mission de sensibilisation et d'information et intervient régulièrement dans les écoles, hautes écoles et universités pour des formations ou présentations. Par exemple, le CIFOM a demandé à Ecoparc de présenter le thème de l'écologie au bureau aux étudiants de troisième année de la filière de maturité commerciale. L'Association Ecoparc a également mis en place pour les étudiants des visites guidées sur l'énergie et l'urbanisme durable dans les Villes du Locle et de Neuchâtel.

FÉDÉRATION SUISSE DES URBANISTES (FSU)

Le réseau pour l'aménagement du territoire est constitué d'aménagistes, d'urbanistes et d'autres professionnels de la planification: il regroupe des architectes, des ingénieurs, des géographes, des juristes, des économistes, des expert(e)s de l'environnement, ainsi que des personnes qui travaillent professionnellement pour l'aménagement du territoire, en tant que généralistes ou spécialistes. Aude Boni participe depuis 2018 à la FSU romande, qui vise en particulier les objectifs suivants: Un aménagement du territoire de qualité, la valorisation de la profession d'urbaniste et l'information au public.

ECOPARC – BIENTÔT 20 ANS!

En septembre 2020, cela fera 20 ans que l'Association Ecoparc poursuit sa mission. Afin de fêter comme il se doit cet anniversaire, toute l'année sera jalonnée par des événements mensuels, de septembre 2019 à septembre 2020. Ont déjà eu lieu :

- Septembre: Forum «Vers une architecture modulaire? Bâtir en systèmes pour répondre aux besoins d'une société en transition» ;
- Octobre: Lunch Énergie pour les entreprises. Événement réseau de management durable ;
- Novembre: Développement Durable dans les marchés publics romands. Événement EcoEntreprise ;
- Décembre: Vin chaud de réseautage pour nos membres.

Tous nos prochains événements feront l'objet d'annonces auprès de nos membres et notre réseau.

Parallèlement à ces événements, une publication mensuelle d'articles dans le journal ArcInfo est prévue. Les deux premiers sont déjà sortis en 2019 :

- 5 novembre: «Tout le monde peut agir pour l'environnement». Cet article est sorti en partenariat avec la Communauté urbaine du Littoral – COMUL ;
- 3 décembre: «Un modèle économique qui limite drastiquement les déchets»

Vous pouvez retrouver ces articles ainsi que les suivants au fur et à mesure de leurs parutions sur notre site internet, sous la page de nos 20 ans.

Pour clore cette année d'anniversaire, une escape room sera inaugurée en 2020 sur la thématique du développement durable et des défis liés aux changements climatiques. Cette escape room sera soutenue entre autres par la Ville de Neuchâtel et par l'entreprise Schwab System SA. Nous sommes encore à la recherches de sponsors pour ce projet.

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE À SAINT-IMIER

Suite au travail initié en 2018 dans le cadre de l'étude PHR Économie pour la mise en place de gouvernance partagée dans les zones d'activités économiques, l'Association Ecoparc a organisé en août une réunion lors de laquelle des entreprises, des élus et des représentants techniques de la Commune de St-Imier ont pu définir des objectifs et des projets concrets de synergie qui pourraient réunir les acteurs dans la zone de la Clé. La démarche a suscité un grand enthousiasme et la Commune vient de valider la poursuite de cette démarche en 2020.

MILVIGNES MOBILISE : UNIR DURABLEMENT SES TROIS CŒURS

La commission pour le Plan d'Aménagement Local (PAL) de Milvignes a contacté l'Association Ecoparc dans le courant de l'été 2019 dans l'optique de monter un dossier de candidature pour l'appel à projet modèle pour un développement territorial durable de la confédération.

Après un travail réflexif et collaboratif, les différents acteurs ont proposé un projet ambitieux et innovant dans le cadre de la thématique: «Urbanisation qui favorise les courtes distances, l'activité physique et les rencontres». Ce projet a été retenu par la Confédération pour la période 2020-2024.

L'ASSOCIATION ECOPARC AU LYCÉE DENIS DE ROUEMONT

Dans le cadre de sa «journée hors programme» sur la thématique du développement durable en 2020, le gymnase cantonal Denis de Rougemont a sollicité l'Association Ecoparc pour organiser deux ateliers sur les thèmes de l'énergie grise dans la vie quotidienne et de l'urbanisme durable.

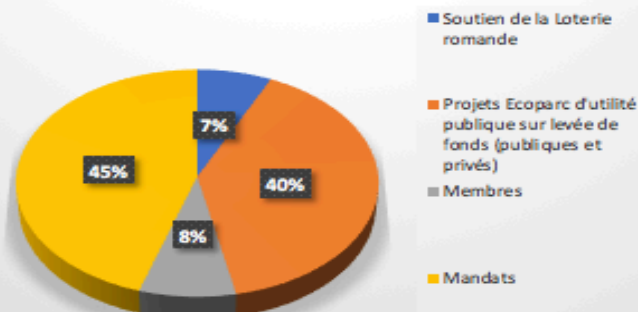
INDICATEURS DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL

La Nouvelle Politique Régionale (NPR) a entamé, en 2016, sa deuxième période de promotion de huit ans. Pour cette deuxième période, elle a décidé d'axer la promotion de projets dans les secteurs de l'industrie, en particulier de l'innovation, et du tourisme.

C'est dans ce contexte que prend place le projet de «définition d'indicateurs» développé par Ecoparc sur mandat du Service de l'Économie du canton de Neuchâtel. Le but du mandat est de développer un outil simple d'évaluation de l'impact global des projets soutenus par la NPR dans le canton, incluant autant les dimensions sociales, environnementales qu'économiques.

BILAN			BILAN		
	2019	2018		2019	2018
Actifs	217 087	219 677	Passifs	217 087	219 677
Liquidités	177 507	144 320	Créanciers	11 619	4 071
Débiteurs	25 702	41 222	Passifs de régularisation	22 362	18 878
Actifs de régularisation	9 500	27 917	Provisions	57 500	72 500
Mobilier et informatique	4 378	6 219	Capital	124 228	124 826
			Résultat	1 378	-598
PERTES ET PROFITS					
Total des produits	355 635	343 333			
Cotisations	29 120	29 167			
Recettes projets	293 560	262 672			
Loterie Romande	25 000	40 000			
Recettes EE	17 856	18 791			
TVA due	-9 901	-7 297			
Total des charges	369 115	341 477			
Charges projets	52 715	36 840			
Charges de personnel	286 035	266 452			
Autres charges	30 365	38 185			
Résultat d'exploitation	-13 480	1 856			
Autres produits/charges					
produits financiers nets	-142.34	-2453.87			
Charges/produits extraord.	15000	0			
Résultat exercice	1 378	-598			

Provenance des recettes



L'association Ecoparc ne reçoit aucune subvention d'office. Elle va à chaque fois présenter ses projets aux collectivités publiques et privées en vue d'obtenir les fonds nécessaires à leur réalisation.

REMERCIEMENTS

L'Association Ecoparc tient ici à remercier tout particulièrement ses partenaires officiels, ses membres et ses donateurs qui sont convaincus par les actions menées par l'Association et la soutiennent fidèlement depuis des années.

Nos membres sont aujourd'hui au nombre de 94. Certains nous soutiennent depuis la création de l'association en 2000, d'autres se joignent à nous au fur et à mesure des années et des projets.

Un remerciement particulier est également adressé à la Loterie Romande pour son soutien à nos activités en 2019.



La liste de nos membres Organisation et Organisation PLUS, donateurs/trices et partenaires est disponible sur www.ecoparc.ch

NOS PARTENAIRES OFFICIELS EN 2019



VOUS SOUHAITEZ DEVENIR MEMBRE ?

Merci de nous retourner ce formulaire d'adhésion à : Association Ecoparc, Faubourg du Lac 5, CP 2206, 2001 Neuchâtel
ou de nous envoyer ces informations par e-mail : info@ecoparc.ch

COTISATIONS ANNUELLES

Membre Individuel	☐	CHF 100.--
Membre Organisation.....	☐	CHF 300.--
Membre Organisation Plus	☐	CHF 1'000.--

**VISITEZ LA PAGE *DEVENEZ MEMBRE* DE NOTRE SITE INTERNET
POUR VOUS FAIRE UNE IDÉE DE NOS PRESTATIONS**

VOS COORDONNÉES

Nom

Prénom

Institution

Fonction

Rue

NPA/ Localité

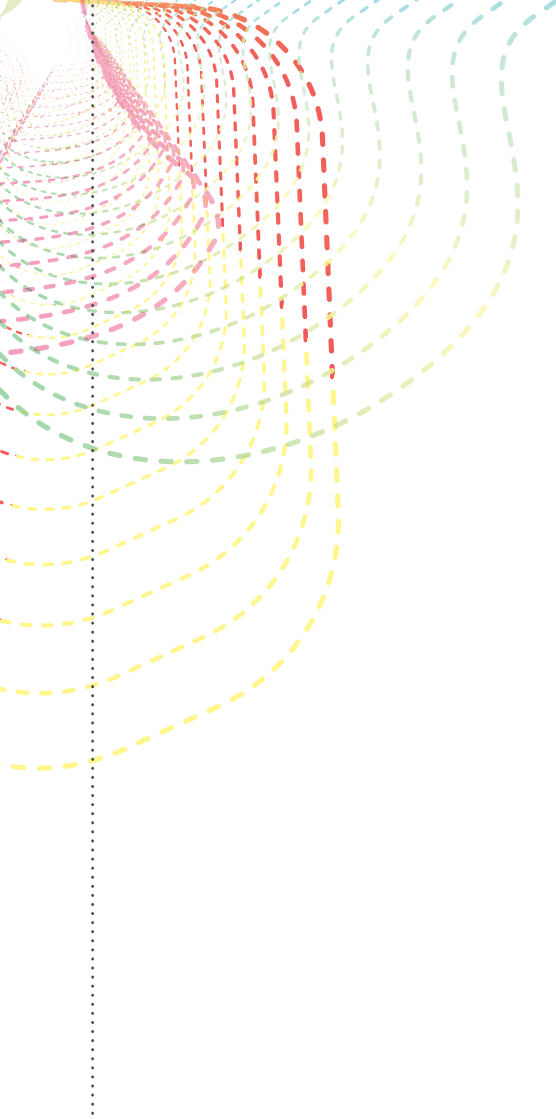
Lieu et date

Signature

FAIRE UN DON

Association Ecoparc
PostFinance
IBAN CH 80 0900 0000 1736 4820 3

**UN GRAND MERCI
POUR VOTRE SOUTIEN !**



Prière
d'affranchir

Association Ecoparc

Faubourg du Lac 5

Case postale 2206

CH-2001 Neuchâtel